

CARRELS : conditions d'utilisation

- Les carrels sont des espaces de travail individuel. Le calme et le silence sont de rigueur.
- La consommation de boissons et nourriture est strictement interdite.
- Les téléphones et équipements informatiques doivent être en mode silencieux.
- La photographie des documents y est strictement interdite.

- **Les documents des magasins ne peuvent pas y être consultés.**
- Seuls les documents en accès libre sont autorisés. En fin de consultation, les lecteurs sont invités à déposer les ouvrages sur un chariot en salle de lecture.

- La réservation d'un carrel se fait via le service de réservation de places.
- La réservation d'un carrel ne peut pas se cumuler avec la réservation d'une autre place.

- Le carrel ne peut être occupé que par un seul lecteur à la fois.

- Le lecteur est responsable des documents et effets personnels laissés dans le carrel.
- La bibliothèque décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation d'objets.
- La bibliothèque se réserve le droit de vérifier l'intérieur des carrels en cours d'utilisation.